

FORMULAIRE D'OUVERTURE DE COMPTE

Identifiant unique N° du compte				Date d'ouverture	
Compte					
Type de compte :	Compte ordir	naire			
	☐ C.E.A				
Mode de gestion :	☐ Gestion libre		☐ Gestion sous mandat		
Catégorie :	☐ Standard		OPCVM		
J	☐ Teneur de compte		□ Autres		
Titulaire du compte		•			
Nom et prénom ou Raison social :					
Titulaire: (en cas de personne physique)	☐ Majeur	☐ Mineur	☐ Majeur p	protégé	
Profession ou activité :	•	_	= majour p	•	
Bénéficiaire Effectif* :					
beneficialle Effectif .					
Date de naissance :	//		sance		
Situation familiale :	Célibataire	☐ Marié(e)			
Nationalité :	Tunisienne		⊒Étrangère		
	Double nation	nalité:			
Adresse personnelle :					
	Code Postal :		Ville :		
Pays:					
Adresse professionnelle :					
·	Code Postal :		Ville :		
Pays :					
Tél. :			Domicile		
Fax & e-mail :			e-mail		
Pièce d'identité :				du//	
Registre de commerce :				1	
Matricule Fiscal :					
Banque et RIB :					
	_				
Source des Revenues			Produits de placement		
2	Montant :		Périodicité :		
Nature du 1 ^{er} contact :	Publicité	Démarcha	ige 🔲 Recomn	nandation	
	Appel téléhor		Autres :		
Connaissance en investissement :	☐ Faible	Bonne	☐ Très bor	nne	
Profil du client	Prudent	Risque mo	odéré 🔲 Haut risc	que	
Objectif du placement :	Court terme	Moyen ter	me 🔲 Long ter	me	
Représentant légal					
Nom et prénom :	☐ Mme, ☐ Mlle	e, 🔲 Mr:			
Pièce d'identité :		N°		du//	
Adresse :					
	Code Postal :		Ville :		
Pays:					
Téĺ.:	Bureau		Domicile	Portable	
Fax & e-mail :			e-mail		
· · · · · ·					
		F. 34.3	Touris Is I I		
	Fait à Tunis, le / / SIGNATURE				
NR ·					
NB: - Spécimens des signatures au verso	(*) Le bénéficiaire eff.	ectif est la personne	e physique qui, en dernier lieu, pos	sède ou contrôle effectivement le	

- Conditions de transfert du compte au verso

Spécimen de signature
N° du compte
TITULAIRE
Nom et prénom :
CIONATURE
SIGNATURE
, , ,
REPRÉSENTANT LÉGAL
Nom et prénom :
SIGNATURE
SIGNATURE

TRANSFERT OU CLOTURE DU COMPTE

Dans le cas où le Client demande le transfert ou la clôture de son compte, il doit être procédé contradictoirement entre les parties à l'arrêt de la composition du portefeuille ; un procès-verbal en est dressé.

S'il n'y a pas de contestation entre les deux parties, les fonds liquides sont restitués directement au client et les titres sont transférés dans le compte préalablement ouvert par ce dernier auprès du nouvel intermédiaire en bourse qu'il a choisi dans un délai ne dépassant pas trois jours de bourse pour le transfert.

Pour la clôture du compte les titres seront cédés en Bourse et le produit de cession ainsi que les fonds disponibles seront restitués directement au client.

Pour les personnes physiques :

- 1- copie de la pièce d'identité du client, ou extrait de naissance du client mineur ;
- 2- copie de la pièce d'identité du représentant légal.
- 3- en cas de procuration (imprimé ci-joint à nous faire retourné dûment signée.)

Pour les personnes morales :

- 1- copie de l'identification fiscal et du registre du commerce ;
- 2- Structure de capital portant cachet de la société ou par le mandataire agréé ;
- 2- copie des documents légaux désignant le représentant légal et ses pouvoirs ;
- 3- copie de la pièce d'identité du représentant légal,
- 4- pouvoirs de la personnes habilité à signer (autres que le représentant légal) ;
- 5- copie de la pièce d'identité de la personne habilitée à signer.